

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi **14 mai 2024, à 19 h 30**, à l'immeuble Mailhot (**salle A1-033**) situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de participation en visioconférence
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Période de questions
6. Bloc de résolutions et informations
6.1. Résolutions et informations
6.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2024;
6.2. Reddition de comptes
6.2.1. Structure administrative et plan d'effectifs des directions d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025;
6.2.2. Nombre d'élèves à l'éducation des adultes;
6.2.3. Rapport sur la radiation des créances de 5 000 \$ à 25 000 \$;
7. Points de décision
7.1. Appui à la demande de renouvellement de reconnaissance des programmes Sport-études 2025-2030 – école Fadette;
7.2. Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2024-2025;
7.3. Désignation au comité d'enquête en éthique et en déontologie;
7.4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2024-2025 à 2026-2027 et actes d'établissement 2024-2025;
7.5. Modifications à la répartition des services éducatifs aux jeunes dispensés en classes régulières 2024-2025;
7.6. Modifications à la répartition des services éducatifs aux jeunes dispensés en classes d'adaptation scolaire 2024-2025;
7.7. Liste des projets comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public;
7.8. Entente de prêt de locaux d'urgence avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;
7.9. Confirmation d'intérêt au projet de construction d'un gymnase partagé à Saint-Liboire;
7.10. Projet d'aménagement de terrains de pickleball à Acton Vale;
7.11. Adoption de la planification des besoins d'espace 2024-2029;
7.12. Projet d'aménagement d'une table de ping-pong extérieure à l'école de la Rocade;
8. Rapport du directeur général
9. Levée de la séance